AR Prefecture

005-200034502-20211029-2021_080-DE
Reçu le 04/11/2021
Publié le 04/11/2021

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 29 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-neuf du mois d'octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 25 octobre 2021 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 14
Mme Manon ATHENOUR, Mme Marie-Noëlle CHAIX, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Michaël GAUME, M. GONSOLIN Rémy, M. Dominique GOURY M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Virginie LE TOUMELIN, Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : Mme Aurélie DESSEIN, M. Fabien FERRARO, M. Frédéric GAILLAND, M. Christian GONSOLIN et Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : M. Fabien FERRARO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Christian GONSOLIN ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves GARNIER et M. Frédéric GAILLAND ayant donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle CHAIX.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

1. ACQUISITION DE LA PARCELLE ZH396

Monsieur le Maire

Rappelle que Madame Chantal BOUBLI épouse REYNAUD est propriétaire de parcelle cadastrée section ZH numéro 103. Cette parcelle privée vient sur l'emprise de voirie du chemin de l'Alouette pour une surface de 257m². Dans le cadre d'un projet de vente immobilière d'une part, et d'une volonté de régulariser cette emprise foncière d'autre part, la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur et ladite propriétaire se sont entendus pour une acquisition de cette emprise de voirie.

Rappelle que dans ce cadre, la commune s'engage à acquérir de Madame Chantal REYNAUD, la parcelle ZH 396, d'une contenance de 02a 57ca figurant sous teinte rose sur le plan de division ci-joint. Ladite parcelle issue d'une parcelle d'une plus grande contenance cadastrée section ZH numéro 103, au terme d'une division cadastrale établi par la société SALLA LECOMTE, géomètres experts en date du 1er octobre 2021, sous le numéro 744 F. Le document d'arpentage et l'extrait cadastral demeurent ci-annexés.

Rappelle que l'acquisition de la parcelle de terre aura lieu à titre gracieux.

AR Prefecture

005-200034502-20211029-2021_080-DE
Reçu le 04/11/2021
Publié le 04/11/2021

« Nihil nisi a numine »

Rappelle que la commune de SAINT BONNET EN CHAMPSAUR s'engage à acquérir le bien avec toutes ses charges et conditions. La commune reconnaît qu'une servitude de passage a été créée aux termes d'un acte reçu par Maître Cécile PERRAULT, notaire à GAP, en date du 20 octobre 2021. La vente sera reçue par Maître JANCART, Notaire à SAINT BONNET EN CHAMPSAUR.

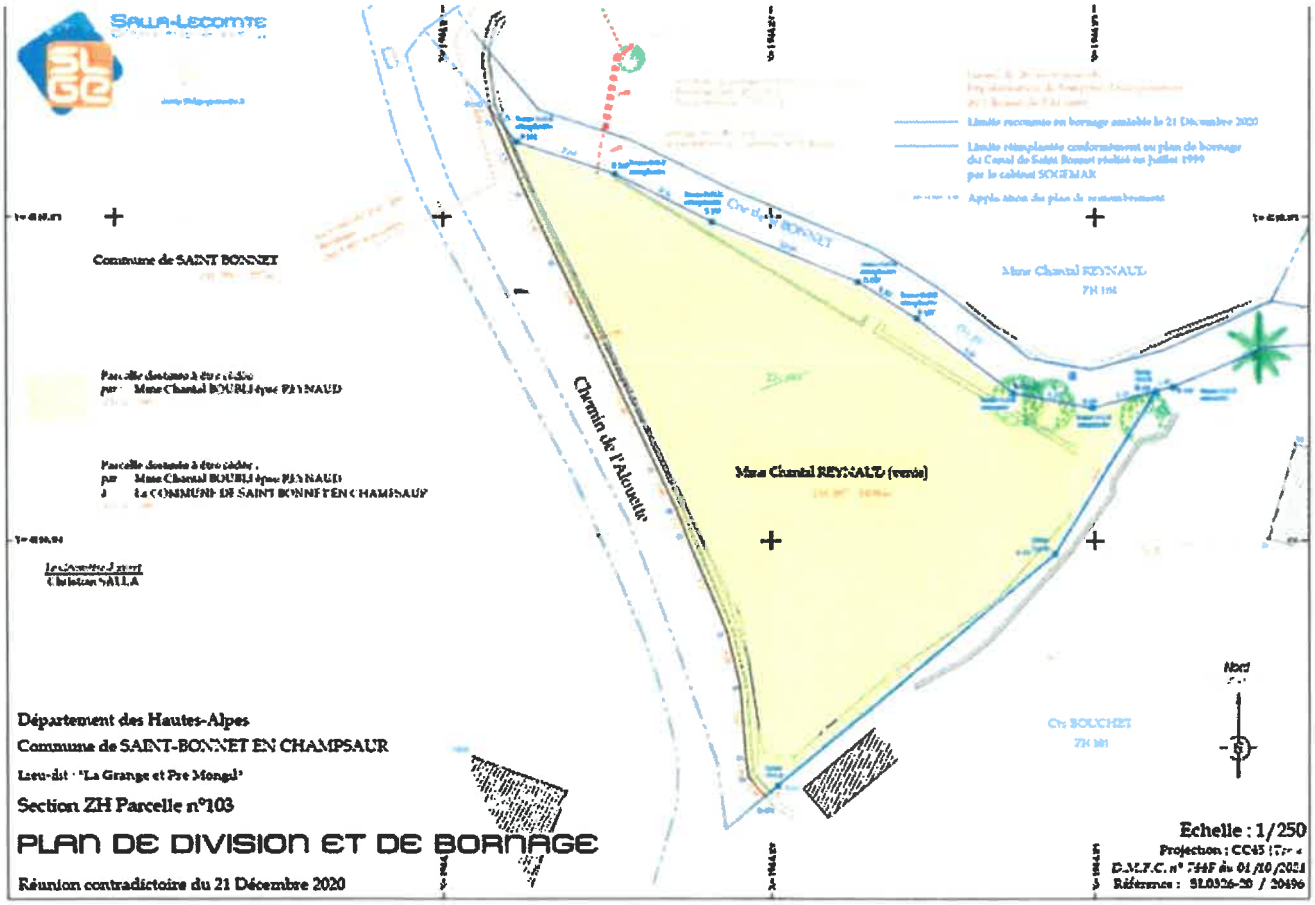

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. **Valider** le projet d'acquisition des terrains situés sur les parcelles cadastrées section ZH numéro 396 auprès de Madame Chantal BOUBLI épouse REYNAUD;

ARTICLE 2. **Acquérir** les parcelles cadastrées section ZH numéro 396 d'une contenance totale de 257 m² à titre gracieux avec les frais de notaire à la charge de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur ;

ARTICLE 3. **Charger** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à ce dossier ;

AR Prefecture

005-200034502-20211029-2021_080-DE
Reçu le 04/11/2021
Publié le 04/11/2021

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

-

Membres en exercice :	19	Pour :	17
Membres présents :	14	Abstention :	0
Membres représentés :	3	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 04 NOV. 2021
Affiché ou publié le : 04 NOV. 2021

Ainsi fait et délibéré le 29 octobre 2021

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR (Htes-Alpes)